

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 45

Artikel: Porter les culottes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'Étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Porter les culottes.

On entend dire assez fréquemment que, dans telle ou telle maison, c'est la femme qui porte les culottes. Le fait est parfois très compréhensible. Neuf fois sur dix, si le mari ne les porte pas, c'est qu'il le veut bien. Dans un ménage, on ne voit que trop souvent, à côté d'une maîtresse femme, un homme mazette.

Et l'homme mazette manque tellement de volonté et d'énergie, que sa compagne a bientôt fait de prendre les rênes et de le réduire à l'obéissance. A-t-il à traiter une affaire, il en charge sa femme. Et madame, qui s'acquitte avec intelligence de sa mission, prend tout naturellement de petits airs triomphants devant celui qui a la faiblesse de lui céder la place.

Et tout d'un coup, le mari descend d'un échelon.

Monsieur a-t-il besoin de faire l'achat d'un vêtement; sa moitié, qui ne saurait le laisser aller seul au magasin, l'accompagne.

— Quel vêtement désire monsieur? demande le marchand.

— Une jaquette; mais je laisse faire ma femme; elle connaît mieux les étoffes que moi.

— Allons, viens un peu ici, dit madame, voilà qui te fera bon usage. Essaie-moi ça. Tiens-toi droit, je te prie, boutonne le premier bouton, renverse-moi ce col. Là, il te va très bien; nous prendrons ça.

— Si tu crois.

Madame paie, et le couple se retire.

Les enfants, seuls à la maison avec leur père, raient-ils les meubles, cassent-ils un bibelot et font-ils du tapage, papa se borne à gronder mollement:

« Oh! que c'est laid!... Fi!... Attendez seulement, je vais le dire à maman! »

En rentrant, maman punit d'une main ferme, et bientôt les enfants n'obéiront plus qu'à elle.

Monsieur a descendu de deux échelons.

Les arrangements dans la maison, les réparations, les travaux qui sont ordinairement faits sous la direction du chef de famille, n'ont lieu que quand

madame a donné ses ordres aux ouvriers. Monsieur écoute et approuve par des mouvements de tête.

L'autorité du mari a descendu de trois échelons.

Pas nécessaire de multiplier les exemples. On comprend dès lors la situation effacée faite à cette catégorie de maris, qui n'ont dans les veines que de l'orgeat.

Oh! que vous faites bien, Mesdames, de les mener par le bout du nez, ceux-là!

* * *

Le mari mazette accompagne parfois sa femme au marché. Là, son rôle est encore entièrement passif, comme bien on pense. Il se borne à regarder comment son épouse fait choix de ses provisions. De temps en temps, néanmoins, il exprime le désir qu'elle achète quelque légume, ou quelque fruit préféré.

— Marie, prends-moi donc ces asperges, je les aime tant!

— Mais, mon ami, y songes-tu?... Elles sont bien trop chères; il n'y en a pas encore assez; attendons une quinzaine.

— Tu as raison... Mais ces radis, je te prie; ils sont bien beaux, bien frais.

— Allons donc! Vingt centimes la botte; c'est inouï! Il faut attendre aussi; nous les aurons bientôt à cinq. D'ailleurs, c'est bien trop froid pour ton estomac.

— C'est vrai.

* * *

Vous reconnaissez encore le mari mazette à ces hommes que vous voyez passer dans la rue avec une bouteille enveloppée de papier, un panier de provisions, un cornet d'épicerie. Monsieur fait les petites commissions de maman, et s'il s'en acquitte mal, il sait ce qui l'attend:

— Tu n'as donc point de mémoire, mon pauvre ami!... Je t'ai dit de prendre du sucre en poudre et tu m'apportes du sucre concassé!... Et ça; mais on t'a très mal servi à la boucherie; il n'y a là que de l'os. Tu ne sauras donc jamais faire la plus simple commission, grand nigaud! Ah! ces hommes, ce n'est bon à rien: boire, manger, fumer, dormir, se promener, voilà ce qu'il leur faut... Ce

sucre est d'ailleurs jaunâtre, plein d'impuretés. Comment, tu n'as pas vu ça!

— C'est que... il ne faut pas te fâcher, ma chère, j'irai l'échanger, en prendre de l'autre.

— Tu n'iras rien prendre du tout; tu es trop... laisse-moi tranquille; ôte-toi de devant mes yeux, ne m'agace pas davantage, car si je m'écoutais!...

* * *

Voilà le rôle que joue ordinairement le mari qui n'a pas su tenir la bride haute dès le début.

C'est dès la lune de miel, c'est même dès le lendemain du mariage, que les positions doivent se dessiner. S'il en est autrement, c'est maman qui tiendra la biale.

* * *

Les réflexions qui précèdent nous rappellent cette boutade publiée dans le *Conteur vaudois*, il y a vingt et quelques années. Il s'agissait aussi d'un de ces maris qui ne savent rien prendre sur eux, et qui, dans n'importe quelle décision à prendre, attendent l'avis de leur femme.

Un paysan possédait près de son habitation un joli verger où se trouvait, entre autres, un poirier donnant des fruits excellents. Malheureusement, pour le propriétaire, depuis quelques années, il n'en pouvait recueillir aucun: on les lui dérobait tous avant qu'ils fussent parvenus à une complète maturité. Et jamais il n'avait réussi à prendre le voleur sur le fait, mais convaincu que ses fruits lui étaient enlevés par un mauvais voisin, il le fit venir auprès de lui.

— Ecoutez, voisin, lui dit-il, je sais que c'est vous qui me volez mes poires; cependant je ne vous ai point mandé ici pour vous faire un sermon. Voici ce que je vous propose: « Laissez-les mûrir, et ensuite nous partagerons. »

Le voisin parut réfléchir un moment.

— Hé bien, acceptez-vous? lui demanda le propriétaire du poirier.

— Attendez, répliqua l'autre, il faut que j'en parle à ma femme.

* * *

En résumé, à tous les maris du genre de ceux dont nous venons de parler,

nous souhaitons une femme qui porte les culottes.

Un orateur politique a dit avec raison : « Chaque peuple a le gouvernement qu'il mérite. » Il en est de même pour les maris.

Chères lectrices, nous avons la persuasion que plusieurs d'entre vous portent les culottes, sans connaître l'origine de cette locution populaire. Le supplément du *Figaro* nous l'a cependant expliqué dernièrement. Mais comme il est possible que vous ne l'avez pas lu, nous allons reproduire ce qu'il disait à ce sujet. Voici :

Porter les culottes ! Cette singulière métaphore n'est pas nouvelle dans notre langue. Elle remonte au treizième siècle et a dû prendre naissance dans un spirituel fabliau de Hugues de Piaucèle, qui écrivait au temps de saint Louis. Ce fabliau a pour titre : *Sire Hain et dame Anieuse*.

Sire Hain, tailleur de son métier, est le plus doux et le plus patient des hommes. Malheureusement pour lui, il est uni à une femme capricieuse, violente, insupportable. Cette digne moitié n'a pas de plus grand bonheur que de contrarier son mari. Il suffit que le pauvre homme manifeste un désir, pour que sa femme fasse tout le contraire. Il voudrait manger des pois en grains, on lui sert de la purée; il demande de la purée, on lui présente des pois en grains. Il voudrait manger gras, il aura du maigre. Veut-il du maigre, il aura du gras. On comprend qu'une pareille existence finisse par devenir insupportable. Pourtant, malgré les contrariétés qu'il éprouve, il parle toujours à son irascible moitié avec la plus grande douceur.

Un jour, sire Hain dit à sa femme : « Ma chère femme, je me sens disposé à manger du poisson aujourd'hui. Voudrais-tu aller au marché m'en chercher un peu ? »

— Très bien, répond dame Anieuse; voulez-vous du poisson de mer ou de rivière ?

— Du poisson de mer. Les poissons de rivière ont trop d'arêtes; je ne puis les souffrir ».

La femme court chez Guillart le pêcheur, et rapporte... des épinoches, ainsi nommées parce qu'elles sont remplies d'arêtes.

Sire Hain, voyant cette acquisition, se permet d'adresser, doucement, quelques justes observations à sa femme. Celle-ci, n'ayant aucune bonne raison à présenter pour expliquer sa conduite, entre en fureur, accable son mari d'invectives et jette les épinoches au ruisseau.

Cette fois, le débonnaire tailleur se révolte... doucement. Il déclare à son épouse que les choses ne peuvent pas durer de cette façon; il faut décider lequel des deux conduira le ménage.

Voici comment il propose de trancher la question :

« Demain matin, dit-il, je poserai à terre dans la cour ma culotte, et celui de nous deux qui pourra s'en emparer sera maître et seigneur au logis ».

Dame Anieuse consent et va même chercher son voisin Simon et sa commère Aupais pour être juges du combat.

Les culottes déposées dans la cour, les deux rivaux s'avancent l'un contre l'autre. La ba-

taille fut longue : le poète ne dépense pas moins de cent quatre-vingts vers à la décrire. Dame Anieuse allait peut-être conquérir les précieuses culottes lorsque, en reculant, elle tombe dans un panier qu'elle n'avait pas vu et s'y enfonce les jambes en l'air de manière à ne plus pouvoir remuer. Elle crie à l'aide. Le mari profite de cet avantage inespéré et commence par revêtir les culottes, ou plutôt ce qui reste des culottes, car elles ont eu singulièrement à souffrir dans la mêlée.

Les juges déclarent que la femme est vaincue et qu'elle doit se soumettre. Elle résiste encore pourtant. Mais, comme on la menace de la laisser dans sa gênante position si elle n'abdique point toute prétention au gouvernement, elle finit par promettre obéissance.

Les zouaves du maréchal Pélissier.

Durant la guerre de Crimée, en 1855, les zouaves français se firent particulièrement remarquer par leur entrain et leur joyeuse humeur, que rien ne pouvait altérer.

« Le mardi-gras de cette année-là, nous disait dernièrement M. Louis Dagé, dans *La France*, fut célébré par eux, absolument comme s'ils s'étaient trouvés à Alger ou à Paris. Le soir, ils s'offrirent le régal d'un bal paré et travesti, où chacun arriva affublé d'un déguisement chapardé, Dieu sait où. Tant il y a qu'on y coudoyait les plus étranges costumes, et qu'on y voyait des têtes ayant subi des transformations hétéroclites. On y rencontrait des troupiers habillés en femmes, d'autres en nourrices; des sapeurs étaient en bébé ! »

« Mais tandis que le bal battait son plein, voilà qu'à l'aube naissante une alerte appelle tout le monde sous les armes; les Russes tentaient une sortie, et le tambour de résonner, les clairons de lancer leurs notes vibrantes. Ah ! sapristi, ce ne fut pas long ! Les zouaves, sans même se donner la peine de se déshabiller, coururent prendre leurs fusils, et, dans le costume bizarre que chacun avait adopté, ils foncèrent sur les Russes qu'ils eurent bientôt fait de ramener la baïonnette dans les reins. Ceux-ci n'opposèrent pas, d'ailleurs, une résistance sérieuse, car ils étaient épouvantés par le spectacle bizarre que présentaient leurs adversaires costumés et travestis.

« Saisis d'effroi, les Russes jetaient leurs armes et s'enfuyaient en criant :

— Ce sont des diables !

« On rit longtemps de cette aventure, dans le camp français, sous les murs de Sébastopol.

« Le nom du duc de Malakoff éveille en ma mémoire le souvenir du maréchal de Castellane. Ce dernier est connu pour ses excentricités, et surtout pour ces « petites guerres » qu'il aimait tant à

diriger, et qu'on a remplacées aujourd'hui par les grandes manœuvres.

« Un jour que le maréchal opérait, division contre division, par un soleil torride, deux soldats, plus harassés que leurs camarades, ou peut-être plus flemmards, s'assirent tranquillement sous un arbre dont l'ombrage leur offrait un abri protecteur. Sur l'herbe tendre, ils s'étendirent et s'installèrent commodément pour dormir.

« Malheureusement pour leur repos, Castellane les aperçut. Cette vue le mit en fureur, et il accourut au galop de son cheval.

« — Que faites-vous là, rossards ? leur cria-t-il.

« Les deux délinquants se relevèrent avec une hâte que l'on comprend bien, et déjà ils mesuraient, par la pensée, la longueur des jours de prison que le maréchal allait leur infliger, lorsque l'un d'entre eux s'avisait d'une réponse qui abasourdit Castellane.

« — Vous demandez ce que nous faisons, maréchal ?

« — Oui, je veux le savoir.

« — Eh bien, nous faisons les morts.

« — C'est, ma foi, vrai ! il en faut, même dans une petite guerre ! observa le maréchal... Eh bien, mes enfants, continuez ! conclut-il d'un ton radouci.

« Et il s'en alla échantonné d'avoir eu deux morts dans son armée. Quant à ces décédés bénévoles, ils se recouchèrent et s'endormirent.

« Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Castellane poussa le simulacre de la véritable guerre jusqu'à envoyer un fourgon et deux infirmiers pour relever les farceurs qui faisaient les morts. »

Avertisseur électrique pour les nourrices.

Jusqu'ici les nourrices, pour garder les jeunes enfants confiés à leurs soins, n'avaient d'autre ressource que de demeurer constamment auprès d'eux.

Désormais, il n'en sera plus de la sorte; grâce à l'avertisseur pour nourrices, celles-ci peuvent s'absenter en toute sécurité pour vaquer à leurs affaires tandis que le bébé dort, assurées qu'elles sont d'être prévenues au premier cri que l'enfant poussera à son réveil.

Le dispositif combiné pour obtenir un semblable résultat est d'ailleurs particulièrement ingénieux, tout en étant d'une réelle simplicité. Le système se compose d'un double appareil. Le premier, qui constitue le poste d'observation chargé de recueillir les cris de l'enfant, est formé d'un microphone placé près du berceau et relié au fil inducteur d'une bobine d'induction dont le fil induit se trouve relié lui-même à un petit électro-aimant placé au poste avertisseur.

Devant cet électro-aimant se trouve disposé le fléau d'acier d'une balance très sensible.

Quand l'enfant vient à crier, les vibrations de sa voix recueillies par le microphone